

# Pour la vie des communautés chrétiennes

## **Lettre aux prêtres du diocèse d'Annecy**

« Les prêtres constituent avec leur évêque, un seul presbyterium aux fonctions diverses. En chaque lieu où se trouve une communauté de fidèles, ils rendent d'une certaine façon présent l'évêque auquel ils sont associés d'un cœur confiant et généreux, assumant pour leur part ses charges et sa sollicitude, et les mettant en œuvre dans leur souci quotidien des fidèles. (...) Sans cesse tendus vers ce qui est le bien des fils de Dieu, ils doivent mettre leur zèle à contribuer à l'œuvre pastorale du diocèse entier, bien mieux, de toute l'Eglise. En raison de cette participation au sacerdoce et à la mission de leur évêque, les prêtres doivent reconnaître en lui leur père et lui obéir respectueusement. L'évêque, lui, doit considérer les prêtres, ses coopérateurs, comme des fils et des amis, tout comme le Christ appelle ses disciples non plus serviteurs, mais amis (cf. Jn 15, 15). Tous les prêtres, par conséquent, tant diocésains que religieux, en raison de l'ordre et du ministère, sont articulés sur le corps des évêques et, selon leur vocation et leur grâce, sont au service du bien de l'Eglise entière. »

(VATICAN II Constitution *Lumen Gentium*, n° 28, 2)

**Mgr Yves BOIVINEAU**  
Evêque d'Annecy

**en la fête de l'Epiphanie 2012**

Chers frères et amis,

Dans le cadre de la démarche synodale, « Temps nouveaux pour l'Église », il est nécessaire que nous prenions le temps de parler ensemble du ministère qui nous est confié et que nous portons ensemble. Je souhaite que nous puissions avec les catholiques du diocèse dialoguer sur l'exercice de notre ministère dans la situation présente de notre Église : non pour focaliser sur le ministère des prêtres, mais pour penser ensemble l'avenir et la mission de nos communautés chrétiennes. Nous avons à discerner ensemble *ce que l'Esprit dit à notre Église*.

### **Le nécessaire discernement**

Le discernement commence toujours par un acte de mémoire. Vous savez bien comment trop de mémoire peut nous empêcher de « faire mémoire ». Notre mémoire peut être plus ou moins blessée, et nous pouvons nous laisser enfermer dans le ressassement : nous nous faisons alors du mal. « *L'un des meilleurs usages que nous saurions faire de la douceur, c'est de nous l'appliquer à nous-mêmes...* », dit saint François de Sales (IVD III, 9). En toute circonstance, nous devons d'abord faire mémoire des dons de Dieu, à la manière de la Vierge Marie qui « *retenait tous ces évènements et les méditait en son cœur* ». « Faire mémoire », c'est rendre grâce au Seigneur pour son œuvre.... Prêtres, nous le sommes devenus par ordination, et parce que nous avons été appelés. Nous avons tant de motifs de rendre grâce pour ce que nous avons reçu et ce que nous recevons dans l'exercice de notre ministère.

Si nous entrons ainsi dans la reconnaissance, nous sommes mieux en mesure d'appréhender les défis auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés. Nous devons les regarder en face, à la lumière de notre foi au Christ, sans donner prise au découragement qui, lorsqu'il est entretenu, devient une « maladie de l'âme » : « *Il est très bon d'avoir de la confusion quand nous avons la connaissance et le sentiment de notre imperfection ; mais il ne faut pas s'arrêter là, ni tomber pour cela en découragement, mais relever son cœur en Dieu par une sainte confiance, de laquelle le fondement doit être en lui et non pas*

*en nous [...] J'ai accoutumé de dire que le trône de la miséricorde de Dieu, c'est notre misère ; il faut donc, d'autant plus que notre misère sera plus grande, avoir une plus grande confiance, car la confiance est la vie de l'âme : ôtez-lui la confiance, vous lui donnez la mort. » (SFdS, ES, II)*

## **Une nouvelle situation**

Je pense en premier lieu à vous qui, pour des raisons d'âge ou de santé, ne pouvez plus assurer un service ministériel concret auprès d'une communauté donnée. Prêtres, vous le demeurez dans la situation qui est la vôtre. Croyez à la fécondité du ministère de la prière et de l'offrande de vous-mêmes. Il y a tant de façons de vivre et de servir en Église. Pensez à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus : « *Ma vocation dans l'Église, enfin je l'ai trouvée... Au cœur de l'Église, ma Mère, je serai l'Amour !* ».

Vous êtes assez nombreux, qui n'avez plus charge d'une paroisse, mais dont la santé permet de poursuivre un ministère comme prêtres-auxiliaires ou comme aumôniers de mouvement, et d'être disponibles pour des services à votre mesure. Un prêtre peut être à la retraite d'une charge ou d'une fonction, mais il n'est jamais à la retraite du ministère ! Vous êtes heureux d'être sollicités, mais vous pouvez aussi prendre des initiatives là où vous êtes : la visite de malades, le ministère de l'accueil, de l'écoute, de la réconciliation...

En cette année 2012, - en comptant les prêtres diocésains, les religieux, les prêtres *Fidei donum* -, il y aura dans le diocèse environ soixante prêtres en situation d'exercer un ministère ordinaire à temps plein ! Je ne suis pas sûr que dans notre Eglise diocésaine, à commencer par nous-mêmes, nous ayons pris la mesure de la situation.

Dans le diocèse, il y a aujourd'hui vingt diacres permanents, et plusieurs ordinations devraient avoir lieu dans les mois et les années qui viennent. C'est un bonheur pour notre diocèse. Les diacres participent au sacrement de l'Ordre et sont donc pour les prêtres des collaborateurs privilégiés. Ce ministère, restauré par le concile Vatican II, n'est pas à penser comme une suppléance mais bien comme complémentaire dans une Église qui veut demeurer « en tenue de service ».

Une collaboration très positive - prêtres, diacres, religieux(es), laïcs - s'est mise en place depuis des années dans le diocèse : c'est

sûrement un atout pour l'avenir. Cette collaboration, encouragée par le Concile, est elle-même expression du mystère de l'Église : elle n'est donc pas au choix. Mais elle n'est pas non plus à comprendre comme un palliatif au manque de prêtres : elle doit être envisagée de façon positive, comme un élément nécessaire de la vie de l'Église. « Le sacrement de l'Ordre confère aux prêtres de la Nouvelle Alliance une fonction éminente et indispensable dans et pour le peuple de Dieu, celle de pères et de docteurs. Cependant, avec tous les chrétiens, ils sont disciples du Seigneur, que la grâce de l'appel de Dieu a fait participer à son royaume.. Au milieu de tous les baptisés les prêtres sont des frères parmi leurs frères, membres de l'unique Corps du Christ, dont la construction a été confiée à tous. (...) A la tête de la communauté, les prêtres...ont à reconnaître sincèrement et à faire progresser la dignité des laïcs et leur rôle propre dans la mission de l'Église. » (P.O. 9)

### **Avancer au large**

Cet exercice de la coresponsabilité est d'une grande fécondité, lorsque la collaboration ne s'enferme pas dans le mode du fonctionnement ou de l'organisation. A la suite de Benoît XVI, nous reconnaissons bien qu'il est « *nécessaire que les mentalités changent à l'égard des laïcs, que l'on cesse de les considérer comme des collaborateurs du prêtre pour les reconnaître réellement coresponsables de l'être et de l'agir de l'Église* » (7 mars 2010). Comment aujourd'hui avancer dans l'articulation de ces deux « responsabilités » : l'une fondée sur le sacrement du baptême-confirmation et l'autre reçue en vertu du sacrement de l'Ordre ? Et, ainsi que nous y invite Benoît XVI, comment approfondir cette coresponsabilité au-delà des tâches d'animation ?

Le chemin que parcourt notre Église, dans une société qui vit des mutations rapides, nous invite à faire la vérité sur notre ministère : que devient l'exercice du ministère dans des situations toujours nouvelles ? C'est à une conversion - à la fois personnelle et communautaire - que nous sommes appelés. Nos questions présentes nous conduisent au cœur de notre foi en Jésus, le Christ. Nous devons chasser nos peurs, éviter les décisions non mûries. Nous voulons discerner à la lumière de l'Esprit Saint comment annoncer l'Évangile de manière évangélique, en nous laissant nous-mêmes évangéliser par la Parole que nous avons mission de transmettre. La relecture que nous devons engager sera stérile si elle n'est pas portée par l'appel du

Christ : « *Avance en eau profonde, et jetez les filets* ». Ce qui nous dérouté, c'est l'absence d'évidence quant aux moyens à mettre en œuvre, l'incertitude sur les méthodes. Nous voici ainsi renvoyés aux origines, au premier appel : « *Quitte ton pays... Va pour le pays que je t'indiquerai* ».

Nous allons devoir vivre de l'Évangile et dans l'Église autrement. Avec moins de prêtres, nous ne vivrons pas demain sur le mode que nous avons connu hier. Notre souffrance de pasteurs est bien souvent de ne pas pouvoir rendre les services qui nous sont demandés comme nous avons pu le faire dans le passé. Toutefois, nous ne pouvons nous satisfaire d'adaptations successives, où nous reproduisons toujours le même modèle en nous « épuisant » (au sens fort du terme) dans l'organisation... et quelquefois dans l'éparpillement. Une figure du ministère s'efface, -tout simplement sous la pression des événements-, une autre émerge et doit prendre visage si nous voulons non pas subir l'avenir mais servir avec un enthousiasme renouvelé l'Église et l'annonce de l'Évangile.. Ceci ne sera pas possible sans une large réflexion avec toutes celles et ceux qui partagent le même souci que nous.

### **Prêtres pour des communautés responsables**

Dans le contexte présent, comment comprendre la mission des prêtres dans des communautés enracinées dans le Christ et présentes dans le monde de ce temps, ce monde que Dieu aime ? Il n'y a pas d'Église sans prêtres, lesquels, en vertu de leur ordination, ont reçu mission de conduire au nom du Christ la communauté qui leur est confiée, y exerçant un ministère de communion et d'unité, et posant les gestes du Christ (annonce de la Parole, célébration des sacrements, et en premier lieu l'Eucharistie). Ceci ne veut pas dire que l'Église existe uniquement lorsque le prêtre est présent ! Les membres d'une communauté doivent prendre l'initiative de s'assembler, pour prier, pour écouter l'Évangile et s'aider à en vivre dans leur vie de tous les jours. Ils savent bien se rassembler et prendre des initiatives dans le domaine du service du frère et de la solidarité ! Sans vouloir se fixer sur un modèle unique, ne faudrait-il pas penser en termes soit de « communauté de base » où l'on serait particulièrement attentif aux réalités humaines, soit d' « école de la Parole » où l'on s'encourage à ouvrir ensemble le Livre des Ecritures, ou encore de « fraternité

évangélique » ? Un nombre assez important d'équipes se retrouvent ainsi dans le diocèse, de façon régulière : à l'initiative de mouvements, de familles spirituelles, dans les paroisses. Mais il y aurait beaucoup à faire en ce sens dans les paroisses, en particulier au niveau des communautés locales.

### **Prêtres « avec Lui »**

Prêtres, nous sommes, par ordination, disciples et apôtres du Christ : « *Il en institua Douze pour qu'ils soient avec lui, et pour les envoyer prêcher* » (Mc 3, 14). Nous ne pouvons pas annoncer l'Évangile si nous ne sommes d'abord « *avec lui* ». Nous ne pouvons être apôtres que si nous sommes d'abord disciples, si nous nous laissons instruire à l'école de Jésus. Nous ne pouvons pas assurer sereinement notre ministère sans consacrer du temps à la prière, à l'écoute de la Parole de Dieu. Notre ministère nourrit notre prière, mais il ne se substitue pas à ce temps personnel, totalement gratuit, « *assis aux pieds du Seigneur* ». Sinon, nous sommes rapidement dévorés par l'urgence : or l'urgent n'est pas forcément le plus important ! Sans l'oraison, notre discernement s'obscurcit. L'écoute de la Parole de Dieu nous ouvre le cœur et nous rend disponibles pour entendre les paroles de ceux et celles que nous rencontrons dans notre journée. Cette intimité avec le Seigneur s'exprime tout particulièrement dans la célébration de l'Eucharistie où, unis au Christ dans l'offrande de lui-même, nous présentons au Seigneur toute la vie des hommes.

### **Prêtres en fraternité**

Par le sacrement de l'Ordre nous sommes devenus membres du *presbyterium*, de la fraternité des prêtres. La fraternité entre prêtres est une dimension incontournable de notre ministère, à ce point que le concile Vatican II lie explicitement la charité pastorale et l'appartenance active au presbyterium. La charité pastorale, participation à la charité pastorale du Christ Jésus, anime et guide la vie spirituelle du prêtre (PDV 23). Et, dit le Concile, « La charité pastorale exige des prêtres, s'ils ne veulent pas courir pour rien, un travail vécu en communion permanente avec les évêques et leurs frères dans le sacerdoce » (P.O. 14). La fraternité sacerdotale est un don toujours à recevoir, et elle est d'abord d'ordre spirituel, mais nous

devons nous donner les moyens de l'approfondir. Nous avons sûrement à explorer des temps, des lieux, des moyens qui nous permettent de mieux vivre cette fraternité. En effet, les distances, le poids des responsabilités, les difficultés de santé et l'âge, peuvent être autant de facteurs d'isolement. Le conseil presbytéral devra faire des propositions concrètes, pour améliorer tout ce qui se fait déjà, quand cela est nécessaire, mais surtout pour répondre aux attentes dans les conditions nouvelles d'exercice du ministère.

### **Un ministère toujours nouveau dans un monde complexe**

Les prêtres ont la charge de conduire, au nom du Christ Bon Pasteur, les communautés qui leur sont confiées. Ils ont mission de veiller à ce que l'Évangile soit annoncé, que la foi soit célébrée et que les communautés demeurent bien en état de service et de mission au cœur de la société. Ils sont à ce titre ministres de la communion et de l'unité, au sein des communautés, entre communautés, et au cœur de l'Église diocésaine.

Cette responsabilité se décline en de multiples tâches, dont certaines ne relèvent pas forcément du ministère ordonné. Comment assurer la vigilance du pasteur tout en déléguant les responsabilités ? Entre la peur de ne pas tout contrôler et l'abandon de la responsabilité, il y a un large espace...

Pour ne pas être submergé par les questions administratives, la gestion de l'immobilier, les affaires courantes, des collaborations sont nécessaires : secrétariat, tenue des registres, communication,... Nous ne saurons jamais assez remercier tous ceux et celles qui mettent au service des communautés leurs compétences et leurs charismes. Comment penser une prise en charge de ces tâches qui libère le prêtre pour l'exercice de son ministère, sans oublier pour autant la dimension pastorale de ces tâches ?

Nous ne pouvons pas sacrifier la proximité : elle est une dimension essentielle de notre ministère. Il nous faut la vivre dans des conditions nouvelles, alors que les tâches sont multiples et les distances plus longues. Nous savons bien que l'attention aux personnes est d'abord une attitude du cœur, et que la présence ne se mesure pas à la proximité géographique. Dans le décret conciliaire Ministère et Vie des Prêtres, nous lisons ceci : « Par leur vocation et leur ordination, les prêtres de la Nouvelle Alliance sont, d'une certaine



manière, *mis à part* au sein du Peuple de Dieu ; mais ce n'est pas pour être séparés de ce peuple, ni d'aucun homme quel qu'il soit : c'est pour être totalement *consacrés* à l'œuvre à laquelle le Seigneur les appelle. Ils ne pourraient pas être ministres du Christ s'ils n'étaient témoins et dispensateurs d'une vie autre que la vie terrestre, mais ils ne seraient pas non plus capables de servir les hommes s'ils restaient étrangers à leur existence et à leurs conditions de vie » (n.3). Pasteurs, -et pour les prêtres diocésains d'une façon toute particulière-, nous trouvons notre joie dans le partage de la vie de ceux et celles pour lesquels nous exerçons notre ministère. C'est cela qui nous nourrit. Le désir d'être proche de la vie des personnes et d'annoncer le Christ dans le compagnonnage exprime une passion intérieure : la passion de Dieu qui se fait proche des hommes, de tout homme, du pauvre et du souffrant. « *Dieu a tant aimé le monde...* » !

Il demeure que nous sommes fréquemment affrontés à des choix qui nous « déchirent », parce que nous ne pouvons pas être aussi présents que nous le souhaitons. Nous devons prendre certaines décisions : or nous savons qu'elles ne seront pas bien accueillies par tout le monde. Il est nécessaire de discerner et d'élaborer nos choix avec d'autres, pour que nos décisions ne soient pas reçues comme autoritaires, voire arbitraires. Il est bon, selon l'objet, qu'ils soient réfléchis en doyenné, avec l'Equipe d'animation pastorale ou le Conseil pastoral de paroisse. Nos choix pastoraux disent toujours quelque chose de l'Église.

Dans le contexte de sécularisation, nous mesurons souvent l'ignorance de ceux-là mêmes qui viennent demander un service à l'Église. Il nous faut quelquefois faire le grand écart entre notre accueil des demandes sacramentelles et le peu de vie ecclésiale de ceux qui les formulent. La rencontre de l'indifférence religieuse est une épreuve : elle nous touche en profondeur jusque dans notre propre foi, et elle marque forcément notre ministère. Nous savons aussi combien ces accompagnements sont riches et nous donnent de la joie. Nous sommes renvoyés au cœur de notre mission : l'annonce de l'Évangile. « Les prêtres, comme coopérateurs des évêques, ont pour première fonction d'*annoncer l'Évangile de Dieu* à tous les hommes. ... C'est la parole de salut qui éveille la foi dans le cœur des non-chrétiens, et qui la nourrit dans le cœur des chrétiens ; c'est elle qui donne naissance et croissance à la communauté des chrétiens. ... Ainsi les

prêtres se doivent à tous les hommes : ils ont à leur faire partager *la vérité de l'Évangile* dont le Seigneur les fait bénéficier. ... » (P.O. 4).

Il est un passage de la seconde lettre de Paul aux Corinthiens que nous aimons prier et méditer, parce qu'il nous rejoint à l'intime de nous-mêmes : « *Nous ne perdons pas courage, puisque Dieu, dans sa miséricorde nous a confié un si grand ministère... Ce que nous proclamons, ce n'est pas nous-mêmes ; c'est ceci : Jésus Christ est Seigneur, et nous sommes vos serviteurs, à cause de Jésus. ... Mais ce trésor, nous, les Apôtres, nous le portons en nous comme dans des poteries sans valeur ; ainsi on voit bien que cette puissance extraordinaire ne vient pas de nous, mais de Dieu. ...* » (2 Co 4, 1...). Notre joie profonde n'est-elle pas d'aimer le Christ et de le faire aimer ?

Chers frères prêtres, quel que soit notre ministère, notre santé, portons ensemble, en frères, avec les diacres, les laïcs, les religieux et religieuses, cette Église que nous aimons parce que, dans sa fragilité même, elle ne cesse d'engendrer à la vie d'enfant de Dieu et d'attester que tout homme est infiniment aimé, toujours aimé.

Prions pour que le Seigneur éveille et soutienne les vocations dont notre Église a besoin, pour un plus grand service de tous ceux et celles qui sont en quête d'espérance et de salut.

*« Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus Christ, le Père plein de tendresse, le Dieu de qui vient tout réconfort. »* (2 Co 1, 3)

 **Yves BOIVINEAU**  
Evêque d'Annecy